

Objectifs :

- **Savoir :** Connaître les risques liés au travail en espaces confinés
- **Savoir-faire :** Être capable de mettre en œuvre les EPI ou les EPC propres à sa situation de travail et de vérifier ceux-ci pour assurer sa sécurité.
- **Savoir être :** Être capable de faire évoluer ses méthodes de travail afin de préserver sa santé dans la phase de travail en espaces confinés.

Public et Pré-requis :

Employés évoluant en travail en espace confiné.
Ne pas être claustrophobe

Durée :

7h00 pour un groupe de 8 à 10 personnes.

Intervenant :

La formation est animée par un formateur en Santé Sécurité au Travail (Validation Animateur de Prévention INRS/CARSAT).

Moyens et méthodes pédagogiques :

Animation sous forme d'exposés interactifs, de démonstrations commentées et justifiées, d'études de cas et de mises en pratique.

Contenu :

- Les atteintes liées au travail en espace confiné
- La réglementation sur le travail en espace confiné
- Identifier le/les danger(s), son environnement et la nature des travaux à réaliser
- Connaître les principes de sécurité relatifs au travail en espace confiné
- Reconnaître les moyens de protection appropriés aux conditions de travail (EPI et EPC)
- Utiliser les équipements de protection individuelle adaptés (EPI) et être capable de vérifier le matériel afin de détecter toute anomalie.
- Mise en pratique au travers de cas concrets basés sur le travail quotidien des opérateurs

Suivi et évaluation :

- Evaluation formative par le formateur sur l'objectif spécifique de la formation.
- Evaluation de la formation par les apprenants en fin de session.

Références réglementaires :

Recommandation CNAM et INRS